

Château cantonal Saint-Maire

Place du Château – Lausanne







Sauvegarder le patrimoine pour le maintenir vivant

PASCAL BROULIS – CONSEILLER D'ÉTAT, CHEF DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES EXTÉRIEURES,
EN CHARGE DES CONSTRUCTIONS DE L'ÉTAT ET DU PATRIMOINE BÂTI

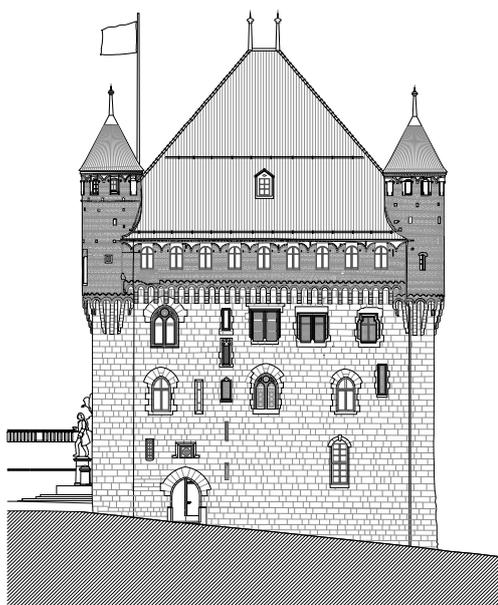
Centenaire : c'est le qualificatif d'une restauration dont l'ampleur est telle qu'elle ne peut avoir lieu qu'une fois par siècle. Vétuste voire insalubre et fortement dégradé, l'un des plus importants monuments du canton nécessitait une intervention de ce type pour assurer sa conservation à long terme.

Depuis son origine au début du XV^e siècle, la résidence des évêques, puis des baillis, jusqu'aux séances du Conseil d'Etat, le château Saint-Maire est le siège permanent de la fonction dirigeante. Après la réhabilitation du portail de la Cathédrale de Lausanne et la reconstruction du Parlement vaudois, la Cité recouvre ainsi en quelques mois ses trois figures tutélaires... et patrimoniales.

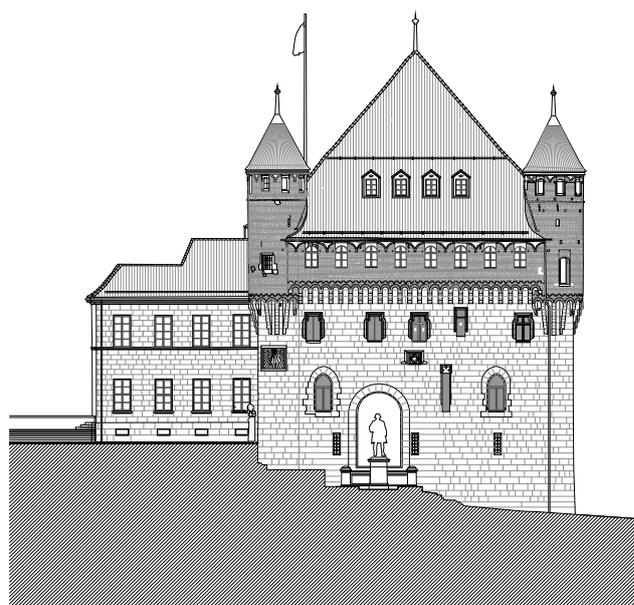
Un chantier nécessaire qui a connu aussi sa part de hasard, avec l'exhumation inattendue dans la cave nord des socles des balanciers de la monnaie, disparus depuis près de deux siècles. Cette redécouverte à hautes valeurs archéologique et symbolique rappelle qu'entre 1803 et 1825, le tout jeune Canton de Vaud avait frappé monnaie. Et si le souvenir du site s'est estompé peu à peu jusqu'à l'oubli, voilà que l'on replace aujourd'hui les vestiges de l'économie vaudoise naissante au sein même de ce lieu de pouvoir.

Mieux connaître son passé pour bien construire son futur, l'adage trouve une pertinente illustration dans le concept de restauration du château Saint-Maire. Outre la mise en valeur des socles retrouvés, les travaux d'assainissement des charpentes, le traitement des façades ou encore la conservation des remarquables peintures murales ont restitué la substance historique de l'édifice. Conjointement, plusieurs éléments contemporains ont été aménagés, parmi lesquels un centre de presse polyvalent dans la travée sud des caves et une salle de réunion entièrement vitrée dans le grand-comble. Dans le respect du passé, les apports nouveaux valorisent pleinement ce patrimoine qui a toujours évolué avec son époque et qui doit rester vivant et utile à ses occupants.





façade est



façade sud

Le château Saint-Maire, de l'intérieur vers l'extérieur

VINCENT GRANDJEAN – CHANCELIER

La chancellerie de l'Etat occupe le château Saint-Maire depuis que le canton de Vaud existe, en appui de son gouvernement. Comme mes douze prédécesseurs depuis 1803, j'ai reçu le privilège d'occuper ce lieu d'exception, de l'arpenter inlassablement et de finir par en connaître les salles, les corridors, les caves, le comble, les ambiances, les us, l'histoire. C'est une connaissance de l'intérieur, promise à quelques utilisateurs captifs de longue durée. J'ai essayé de la mettre au service du projet de conservation qui touche à sa fin.

L'achèvement des travaux de conservation est le fruit d'un processus qui a trouvé son origine bien avant les premiers coups de sondes et de pioches. Pour le Conseil d'Etat, il n'était pas question de se lancer dans cette opération sans avoir une vision approfondie de l'affectation future du château. J'ai eu la chance de me trouver au cœur des réflexions qui présidèrent à l'établissement des lignes directrices de la programmation puis de la construction. Quelles furent-elles ?

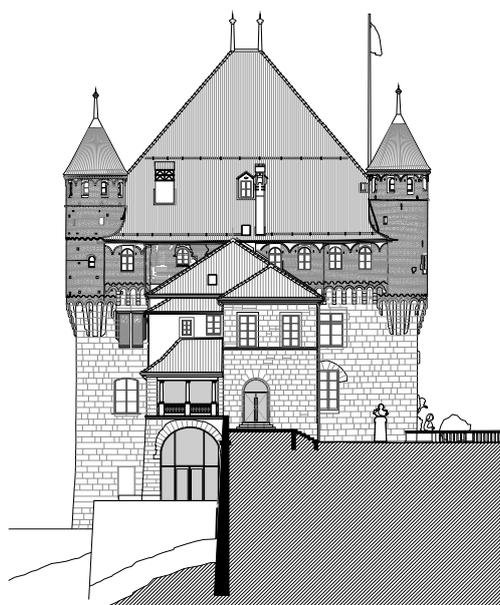
Elles se fondèrent sur deux constats : premièrement, le château Saint-Maire est historiquement et pleinement lié au pouvoir exécutif. Après la période des temps épiscopaux où la vocation du château fut défensive et résidentielle, le lieu a servi sans discontinuer à abriter une direction politique et une haute administration. Depuis 1803, toutes les salles et pièces sont utilisées dans le cadre de l'activité du gouvernement et de l'administration, sans laisser de place à une exploitation, même partielle, de type muséal. L'équation « château égale siège du Conseil d'Etat » – que consacre l'expression « le château » pour signifier « le gouvernement » – reste fortement ancrée dans les esprits.

Deuxième constat : dans sa partie septentrionale, le site de la Cité a vocation d'abriter les autorités cantonales. C'est encore l'histoire qui parle. Dès les premières années d'existence du canton, les sièges du parlement et du gouvernement s'enracinent dans cette partie de la colline – un intermède fait exception : le transfert provisoire du Grand Conseil dans les locaux du Palais de Rumine à la suite de l'incendie

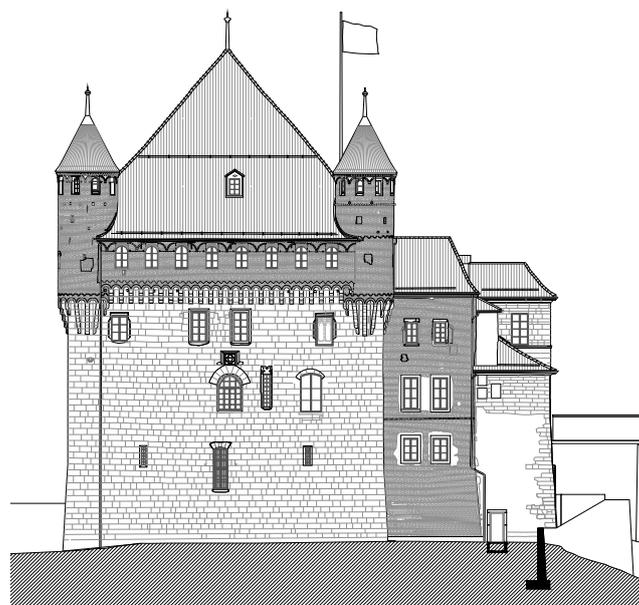
de 2002. Les réflexions des années nonante et 2000 sur l'avenir du parlement confirmèrent la volonté de fixer le siège du Grand Conseil sur son assise historique, alors que le château immédiatement voisin constitue un autre signe fort de l'existence de l'Etat cantonal, le tout formant le socle physique d'institutions pérennes.

Les conclusions s'imposèrent, au vu de cette vocation limpide, aussi bien historique que symbolique : le château resterait le siège du gouvernement. Toutefois, comme les travaux de conservation mettraient en valeur le *lifting* de ses façades de molasse rehaussées de briques et de sa toiture flambant neuve, on eut à l'esprit que le projet ne s'adresserait pas qu'à un cercle restreint de reclus bienheureux, mais évidemment aussi au monde extérieur. Aux passant-e-s de la place du Château, aux habitant-e-s de la Cité, aux membres du Grand Conseil, aux étudiant-e-s et professeur-e-s de l'Ecole Supérieure de la Santé, éblouis à la vue d'un l'édifice remis à neuf ? Oui, mais pas seulement : les travaux, a-t-on décrété, devaient permettre à un public plus nombreux de découvrir certains des espaces cachés par les murs épais bâtis du temps des évêques. L'opération de conservation devait donc intégrer à ses aspects historiques et fonctionnels – dont la conjugaison n'est déjà pas une mince affaire – une dimension d'ouverture.

Aujourd'hui, le résultat est là, les objectifs pleinement atteints. Le château Saint-Maire s'ouvre sur une nouvelle ère dans laquelle non seulement le monument historique est préservé, non seulement ses réaménagements permettent l'activité d'une administration du XXI^e siècle, mais des espaces – les espaces spectaculaires dégagés dans les caves et le comble – pourront être offerts à l'utilisation d'autres groupes de personnes que le Conseil d'Etat, le secrétariat général du Département des institutions et de la sécurité et la chancellerie. La volonté de départ tenait presque de la quadrature du cercle, le Service Immeuble, Patrimoine et Logistique (SIPaL) et les mandataires l'ont assimilée et magnifiquement traduite au travers de l'ouvrage.



façade ouest



façade nord

Une restauration réussie

JEAN-FRANÇOIS CROSET – SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DE LA SÉCURITÉ

A l'heure de la quatrième révolution industrielle et des innovations toujours plus rapides qu'elle engendre, le Département des institutions et de la sécurité, plus particulièrement sa cheffe de département et son secrétariat général, qui occupent une partie du château, vivent comme un grand privilège la restauration de ce monument historique emblématique, qui s'inscrit dans un temps long, nous faisant remonter au Moyen Âge et aux différents évêques qui y ont résidé.

Les références au passé sont omniprésentes dans ce lieu de pouvoir, qui va à nouveau abriter les discussions du Conseil d'Etat, occupé à relever les défis de la société vaudoise du XXI^e siècle. Le Département a aussi la chance de retrouver le château après trois ans d'absence, lui qui incarne la permanence des institutions vaudoises depuis 1803. Ces travaux indispensables ont permis non seulement d'adapter le bâtiment aux exigences techniques du XXI^e siècle (isolation, chauffage, électricité, informatique) – en rappelant que le château est aussi un lieu de travail – mais encore de mettre en valeur la substance historique du monument, en retrouvant le volume des deux grandes caves, devenues salle des médias et café-téria, et en créant une salle de conférence dans la toiture, au cœur de la charpente plusieurs fois centenaire.

Au rez-de-chaussée, le bel espace côté Place du Château, dans lequel trône une grande cheminée, devient le bureau de la Conseillère d'Etat. La paroi qui le sépare du bureau adjacent, occupé par son collaborateur personnel, dont la construction est plus tardive, est vitrée, permettant de se rendre compte de l'espace initial. Un rideau peut être tiré pour assurer la confidentialité. En face, la salle de conférence a fait l'objet d'une attention particulière : elle est l'une des plus ornées du château. Les décors des parois, endommagés, ont été restitués. Elle devient, naturellement, la « salle des décors ». Les autres bureaux seront occupés par le secrétaire général, les adjoints, la chargée de communication et les secrétaires.

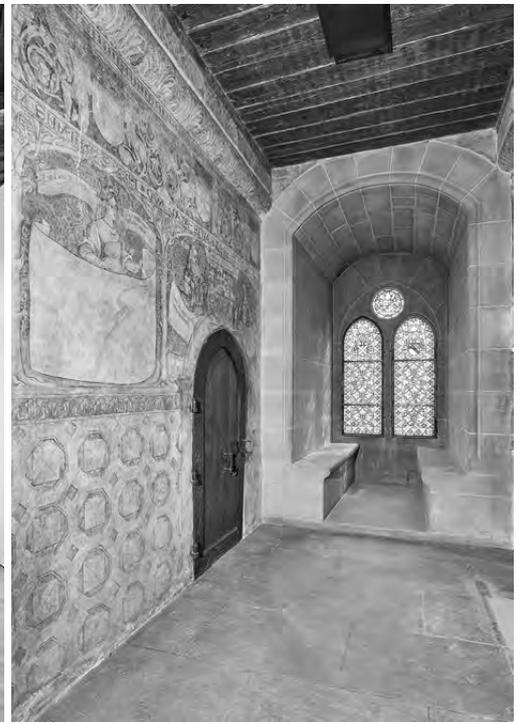
Au deuxième étage, dit du « chemin de ronde », des bureaux vitrés sont aménagés sur les côtés, alors que deux grands espaces, séparés par une paroi centrale, occupent le centre. Cet étage est partagé entre la chancellerie et le secrétariat général du Département. Pour ce dernier, la responsable des ressources humaines et le responsable financier y auront leur bureau, de même que leurs équipes respectives. Les tourelles pourront être utilisées comme petites salles de conférence. Dans deux d'entre elles, des peintures murales datant du Moyen Âge ont été mises au jour.

Après les murs historiques, évoquons les aménagements contemporains : d'abord l'éclairage, qui a été voulu comme un élément de mise en valeur, sans théâtralité. Une lustrerie moderne offre un contraste avec les murs. Ensuite le mobilier, qui se divise en quatre familles, permet une déclinaison de meubles en fonction de la nature et de la destination des pièces dans lesquelles il prend place. Une unité a été recherchée : on retrouvera le même mobilier dans les bureaux du rez-de-chaussée et du deuxième étage, de même que dans le bureau de la cheffe de département, du chancelier et du secrétaire général.

Un mot pour terminer sur la commission de projet pour dire l'intérêt des discussions qui s'y sont déroulées, l'ambiance de travail cordiale et sereine qui y a régné. Les trois architectes mandatés, ainsi que leurs collaborateurs se sont pleinement investis, avec un magnifique résultat. Nous pouvons être reconnaissants à l'ensemble des acteurs de la restauration du château, quel que soit leur rôle, d'avoir mené à bien cette belle opération.



ancienne aula



corridor du rez-de-chaussée

Le château Saint-Maire : « un patrimoine en mouvement »

PHILIPPE PONT – CHEF DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

Si qua fata sinant, c'est-à-dire « si les destins le permettent » était la devise de l'évêque Aymon de Montfalcon dont l'épiscopat au château Saint-Maire s'est déroulé de 1491 à 1517. Cette devise, fort présente aujourd'hui encore dans divers espaces du château, s'applique parfaitement à l'opération de conservation-restauration qui s'achève en 2018, ceci à la suite de plusieurs années d'études et de travaux.

En effet, une première tentative de restauration au cours des années 1970 n'a pas abouti en raison de divergences entre mandataires et maître d'ouvrage sur la façon de prendre en charge cette importante opération de maintenance de l'un des monuments les plus emblématiques du canton de Vaud. Les destins n'étaient ainsi guère réunis et les circonstances non favorables. Ultérieurement, le temps passant, c'est encore les longues années de restructuration de la dette publique de l'Etat qui a freiné le déclenchement de nouvelles études et imposé une attente de plusieurs décennies pour rouvrir la clause du besoin liée aux actuels travaux de restauration.

Pour le responsable d'un service constructeur public, l'héritage d'une si longue attente est à la fois une lourde responsabilité au vu du constat d'un fort retard de maintenance mais aussi et surtout, en contrepartie, le privilège de plonger au cœur de l'un des objets les plus représentatifs du patrimoine et du pouvoir vaudois et la chance de contribuer à la mise en valeur d'un grand monument historique.

Le plaisir dans la conduite d'une telle opération constructive ne peut en aucune mesure rester une simple satisfaction personnelle. Cette dernière, réelle et permanente tout au long du déroulement des études et des travaux s'est progressivement construite dans les excellents rapports de confiance vis-à-vis de mandataires dotés de qualifications très élevées ainsi que d'artisans et d'entreprises consciencieuses, les uns et les autres particulièrement concernés à œuvrer au service d'une restauration de prestige.

Les destins, qui parfois attendent simplement d'être mis en action, ont fait que d'heureuses circonstances se conjuguent pour permettre de réaliser une opération exemplaire de préservation du patrimoine. Le SIPaL est particulièrement heureux aujourd'hui de mettre à disposition du Conseil d'Etat, de la chancellerie et du secrétariat général d'un département, des espaces restaurés avec soin, devant répondre à toutes les exigences de l'actualité de notre société.

Le quatrième pilier de la stratégie immobilière du parc constructif de l'Etat prend sa pleine mesure dans le cadre des travaux de conservation-restauration au château cantonal Saint-Maire : « préserver et valoriser le patrimoine ».



enfilade chemin de ronde



salle des Communes (en haut), chemin de ronde (en bas)



grand escalier

Une réhabilitation pour l'avenir

BERNARD ZUMTHOR – EXPERT FÉDÉRAL

Siège ininterrompu de l'autorité gouvernementale depuis sa construction, le château Saint-Maire a, par un heureux hasard de l'histoire, échappé aux transformations lourdes qu'entraînent en général les changements d'affectation des monuments historiques. Certes de nombreuses adaptations de ses équipements ont dû répondre, au fil du temps, à l'évolution des pratiques administratives et de leurs nécessités fonctionnelles, mais, fondamentalement, il n'a connu aucune altération majeure. Cela a permis aux architectes et conservateurs, lors des travaux qui s'achèvent aujourd'hui, de rendre au lieu sa singularité historique.

Le vénérable édifice a ainsi pu être remis en valeur, par une rénovation légère et surtout par une restauration attentive : restitution de ses volumes primitifs transformés au cours du temps, réparation et consolidation des éléments dégradés, ou, notamment pour les décors peints médiévaux, explication des usures de l'âge, afin de rendre intelligible ce qui pouvait l'être sans en trahir l'esprit, tels les mots à demi effacés d'une chronique séculaire de la dignité des lieux.

Le défi était en effet d'intégrer la conservation avec le moins de discordance possible aux contraintes des usages actuels du bâtiment. La récupération des saisissantes « caves », l'emboîtement de la nouvelle salle de réunion dans le comble ou l'insertion d'un ascenseur dans une partie des vides du mur primitif ouest, en sont les exemples les plus éloquents.

Le château Saint-Maire, s'est ainsi enrichi simultanément de l'actualisation de ses fonctionnalités et de la sauvegarde de ses spécificités historiques et archéologiques, à quoi se sont ajoutées les découvertes, en cours de chantier, de la citerne de la cave sud, des socles des balanciers de frappe de la Monnaie de la cave nord et des décors peints des deux tourelles.

Ce chantier exceptionnel l'a démontré de façon particulièrement convaincante : conservation et modernisation ne relèvent pas nécessairement de domaines antagoniques mais peuvent constituer les processus indissociables d'une même pratique. C'est malheureusement rarement le cas dans les faits. Car ce constat n'est jamais donné d'emblée comme une évidence. Il exige en effet, dans l'élaboration du projet, de déterminer aussi précisément que possible, afin de l'éviter, la ligne de fracture entre les deux objectifs : à partir de quelle limite la préservation des structures historiques risque-t-elle d'entraver la fonction et, inversement, jusqu'où la logique fonctionnelle peut-elle s'exercer sans oblitérer la typologie patrimoniale ?

La mise en exergue des propriétés patrimoniales en tant que composantes majeures du projet contemporain, constitue ainsi la meilleure assurance de la durabilité de l'édifice, non seulement matérielle mais aussi dans sa signification sociale et culturelle pour la collectivité. En incorporant sa formidable épaisseur historique à la culture de notre temps, le long passé du château s'affirme, sans paradoxe ni anachronisme, comme le gage de son avenir !



salle du Conseil d'Etat



chemin de ronde



salle des Communes

Le projet de restauration

CHRISTOPHE AMSLER, NICOLAS DELACHAUX, DANILO MONDADA – ARCHITECTES

Le projet de réhabilitation du château Saint-Maire s'inscrit dans la continuité monumentale.

Continuité fonctionnelle ...

Permanence de la fonction, tout d'abord. Saint-Maire n'a cessé d'abriter l'activité qui est à l'origine de sa construction. Château des évêques, puis des baillis de Berne, enfin du gouvernement vaudois, depuis 1798, il continuera à l'avenir d'être le siège du pouvoir de l'Etat. Une permanence de l'*utilitas* qui est une dimension patrimoniale parmi les plus importantes du château. Le projet s'y inscrit : il n'a jamais été question que le gouvernement cantonal siège ailleurs qu'au château.

... et dynamique monumentale

Mais l'étonnant est que la conservation de l'affectation, pour se réaliser, implique d'un édifice qu'il s'ouvre sans cesse à l'évolution de la fonction qu'il loge. Il faut que le construit s'adapte, continuellement, à la transformation des usages : en un mot paradoxal, préserver l'affectation, c'est demander au monument qu'il soit dynamique.

Or le mouvement d'un monument, dans la continuité de sa fonction, n'est jamais totalement libre, ni aléatoire. Il suit, au contraire, certaines formules, particulières à chaque fonction, propres à chaque bâtiment et qui font partie intégrante du patrimoine : une véritable équation du mouvement qu'il s'agit de reconnaître, et de conserver en la poursuivant.

Remplir le vide

A Saint-Maire, l'adaptation du château à la succession des formes politiques s'est faite de deux façons principales. La première va de soi : occuper les espaces vides. Saint-Maire a été construit grand. Il ne s'est rempli que petit à petit et recèle aujourd'hui encore des espaces inoccupés dans lesquels se sont installées quelques-unes des pièces du nouveau programme des locaux : espaces de rencontre, telle la salle des Communes ou celle des Médias, placées respectivement dans le vide du comble ou dans celui des caves, mais aussi lieux de travail comme les deux grands bureaux paysages du chemin de ronde.

Vider le plein

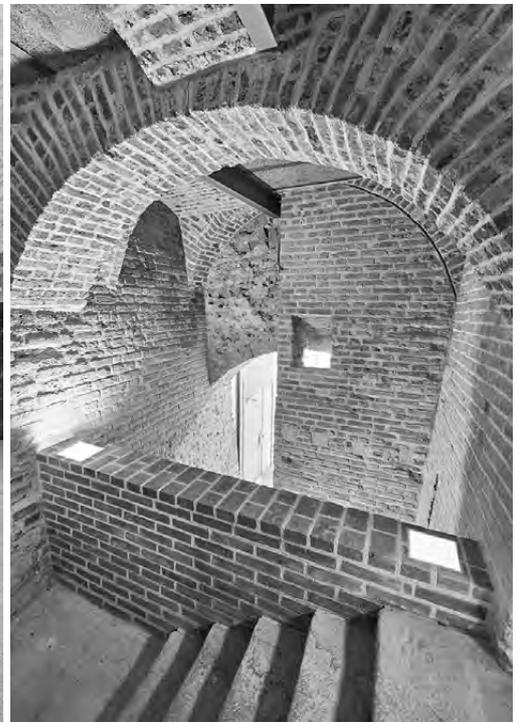
Le second axe est moins habituel et tient à la masse extraordinaire des maçonneries du château qui, au rez-de-chaussée inférieur, par exemple, occupe la moitié du volume total de l'étage. Un rapport plein-vider si défavorable à l'utilité qu'il a, dès le XV^e siècle, incité les habitants du château à exploiter la mine de vide que représente le plein des murs : agrandissement d'ébrasements, percement de passages, creuse d'escaliers, un grand nombre de dégagements a été gagné de la sorte sur la matière bâtie. Le projet actuel suit ce réflexe « troglodyte » : l'équipement le plus encombrant de la nouvelle installation, l'ascenseur, a été foré tout entier dans l'épaisseur de la façade ouest du corps de logis.



ascenseur dans la façade ouest



fenêtre du balancier



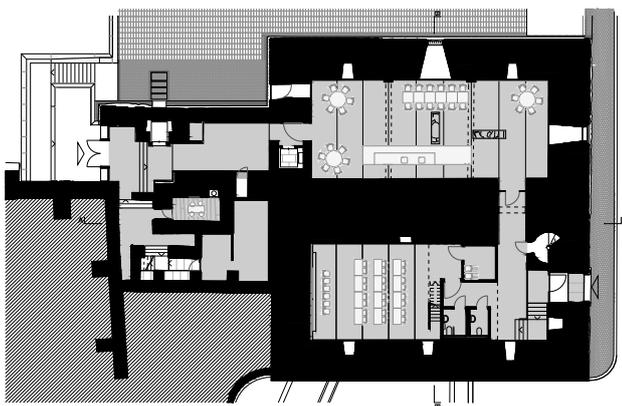
sous le grand escalier

Couper droit

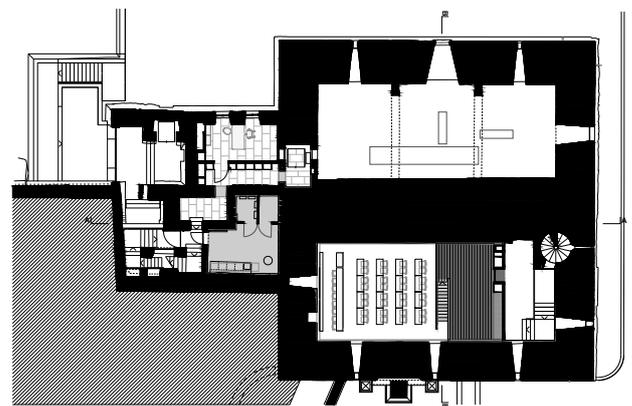
Mais ces deux pratiques traditionnelles ne suffisent pas toujours. L'insertion d'éléments nouveaux requiert parfois d'autres manières de faire. La « coupure » en est une qui a été privilégiée à Saint-Maire, non qu'elle soit historique, mais parce qu'elle permet de préserver le témoignage monumental tout en intervenant sur lui. Lorsque la suppression d'une partie s'avère nécessaire en effet, pour céder un passage par exemple, elle se pratique par coupure. L'élément à transformer n'est pas remanié, il est simplement coupé pour n'être démolé qu'à demi, dans un geste abstrait qui n'affecte pas le témoignage historique. Tel est le bouchon qui fermait l'accès aux parties inférieures de l'escalier de Delagrange : coupé à moitié, il reste entier dans sa lisibilité de bouchon, tout en libérant les belles perspectives qui dormaient derrière lui.

Actualité de l'histoire

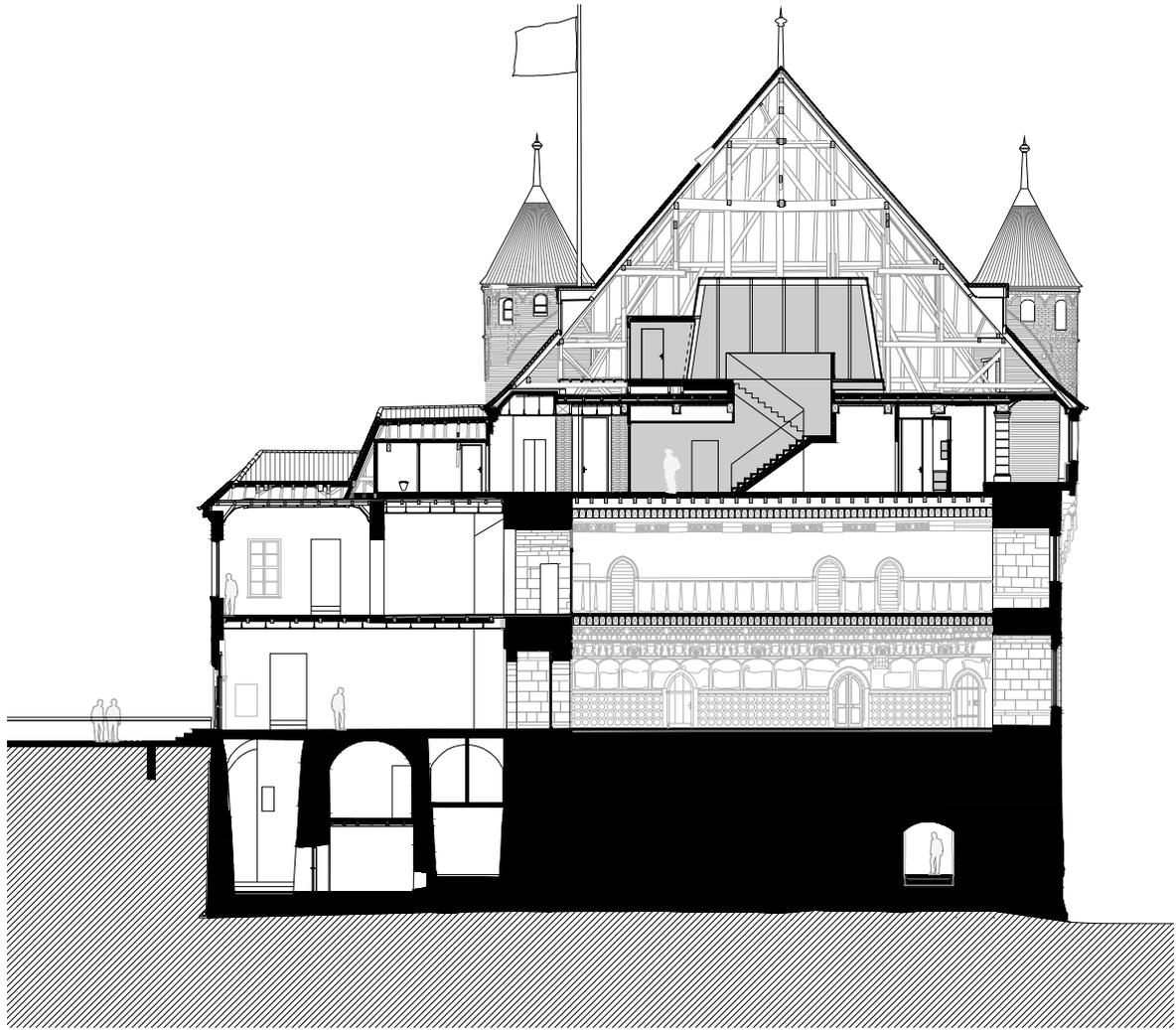
Pour le reste, les équipements nouveaux du château expriment leur caractère actuel par une expression architecturale contemporaine qui dialogue avec des structures historiques conservées et mises en évidence par un traitement archéologique rigoureux : un contraste de mise en œuvre qui manifeste, jusqu'au plus profond de l'histoire, l'extraordinaire continuité d'affectation qui fait à la fois l'actualité de Saint-Maire et sa valeur monumentale.



niveau -2

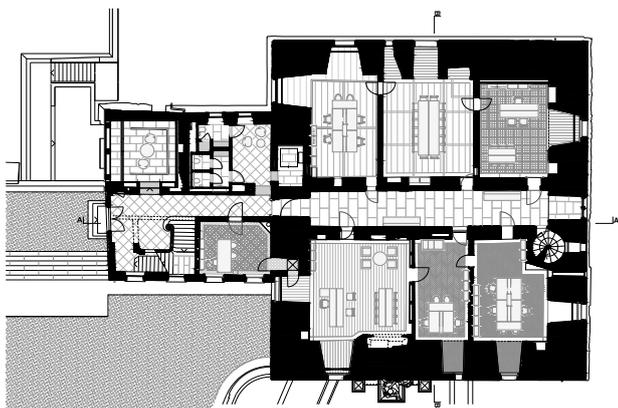


niveau -1



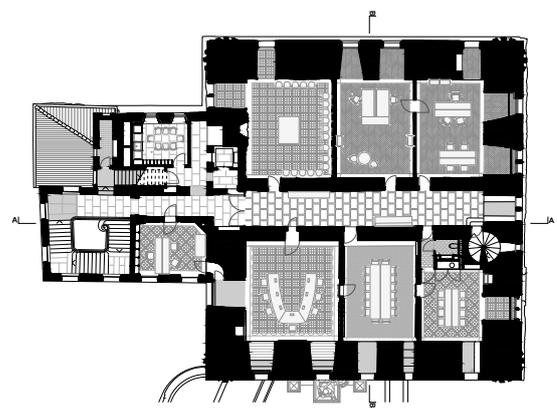
coupe A

m 1 5



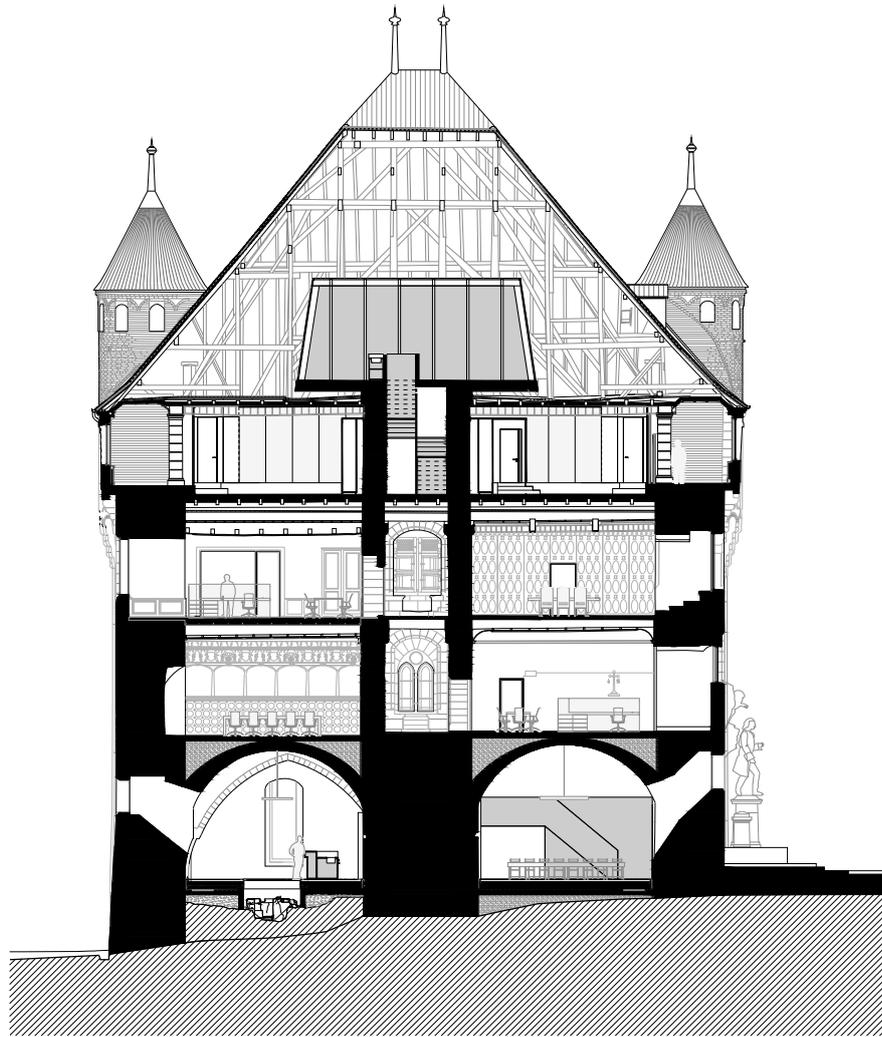
rez-de-chaussée

m 1 5

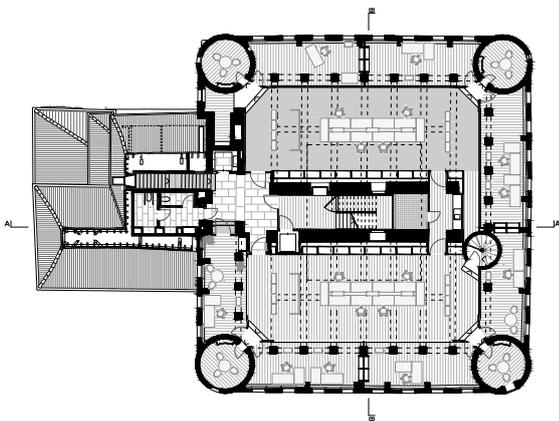


niveau 1

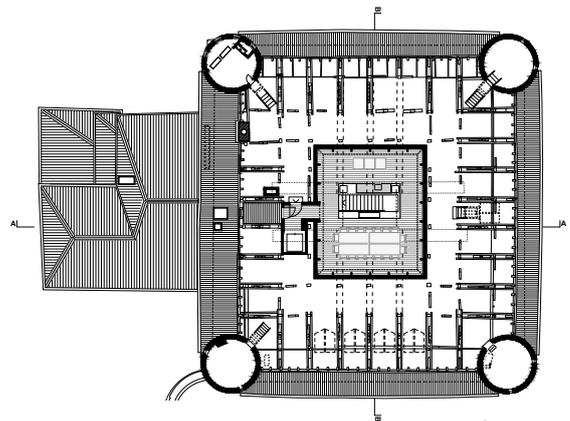
m 1 5



coupe B



niveau 2



niveau 3





Du projet de restauration à l'exhumation et la mise en valeur des vestiges

NICOLE POUSAZ – ARCHÉOLOGUE CANTONALE

Face à un édifice aussi chargé d'histoire et de puissance symbolique que le château cantonal, les archéologues, Alessandra Antonini puis Marie-Paule Guex, intégrées dans l'équipe du projet de réhabilitation monumentale, ont eu comme mission initiale d'examiner attentivement tous les détails de sa mise en œuvre pour bien en mesurer les conséquences. Chacun des événements que l'Histoire a retenus aura laissé ses marques sur l'édifice ou au contraire fait disparaître les précédentes. *A contrario*, d'autres événements anecdotiques auront tout aussi bien pu y abandonner des traces matérielles, plus difficiles alors à interpréter. Cet investissement de temps préalable, gage d'un chantier prévoyant et respectueux de la substance historique, a été consenti avec clairvoyance et professionnalisme.

Pour un édifice tel que le château Saint-Maire, les données sont bien heureusement fort nombreuses, entre les vestiges encore visibles, les archives, les sources historiques, les documents iconographiques (cadastres, gravures, peintures, etc.), les objets collectionnés dans les musées (MCAH, MHL, MMC) et les précieuses connaissances des experts dans le domaine de l'architecture et de l'histoire politique.

L'archéologue a ainsi été amené à prédire ce que les travaux pourraient exhumers sous la surface du sol, grâce aux terrassements ou derrière l'apparence des murs après le démontage des dalles et des cloisons, voire le piquage des enduits oblitérant les réalisations du passé. Le moteur de cette démarche itérative était donc bien le futur avec le projet d'un château cantonal réhabilité et inauguré en 2018. Aujourd'hui, les calendriers se rejoignent, le futur est devenu un présent qui a su bellement intégrer le passé.

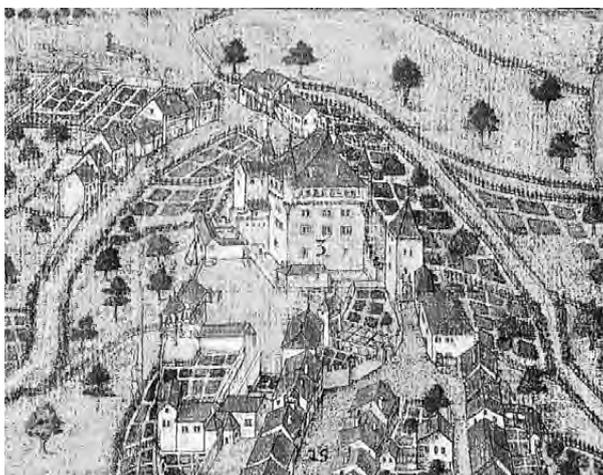
A l'heure de célébrer le château cantonal, dans ses nouveaux atours, il est une découverte qu'il nous plaît de mettre en exergue dans ces lignes.

Surprise de taille dans la cave nord

Dans la cave nord, réhabilitée aujourd'hui en cafétéria, s'ouvre une fenêtre sur le passé, qui laisse entrevoir des vestiges d'un artisanat bien particulier. Découvertes en 2012 à la faveur de sondages sous la surface du sol, les deux structures a priori énigmatiques sont confrontées au plan dessiné par Perregaux en 1811. Leur interprétation ne se fait pas attendre. Il s'agit bien des socles sur lesquels ont fonctionné les balanciers de la Monnaie depuis 1803 où les rappes et batz du jeune canton de Vaud ont été frappés jusqu'en 1825. Ces deux balanciers ont été désaffectés et enfouis avant 1893, date à laquelle la cave a reçu une autre affectation.

Que les vestiges mis au jour puissent s'insérer aussi parfaitement dans un contexte documentaire précis demeure une situation bien rarissime en archéologie. Il n'est pas moins extraordinaire que les deux socles n'aient pas été complètement détruits et leur pierre réutilisée à d'autres usages comme c'est le cas dans les constructions humaines depuis toujours.

S'il fallait encore en justifier la nécessité, le suivi archéologique préventif du complexe chantier de restauration du château cantonal démontre bien la justesse et l'adéquation de la démarche voulue par le Canton, maître de l'ouvrage, à l'instar de ce qu'il recommande pour d'autres bâtiments historiques. Des découvertes archéologiques primordiales ont été réalisées, en particulier pour la compréhension des premières années du canton, à commencer par l'exercice de son autorité monétaire.



1



2

1. Plan de David Buttet, 1638.

© MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE

2. Le château vu du sud, vers 1700.

© ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Une forteresse médiévale

BRIGITTE PRADERVAND – HISTORIENNE

Le château Saint-Maire, résidence des évêques de Lausanne au Moyen Âge, domine la colline de la cité dont il contrôlait autrefois l'accès au nord, jouxtant la porte du même nom. Edifié dès 1397 à l'emplacement de l'ancien prieuré Saint-Maire par Guillaume de Menthonay (1394 – 1406), il ne fut achevé que sous l'épiscopat de Guillaume de Challant (1406 – 1431), comme l'ont confirmé les récentes analyses archéologiques et la découverte de peintures murales armoriées dans les tourelles. Benoît de Montferrand (1476 – 1491) et surtout Aymon de Montfalcon (1491 – 1517) procédèrent ensuite à de nombreux aménagements. Des fortifications successives, fossés, ponts-levis, portes, aujourd'hui disparus, assuraient la défense du site (FIG. 1–2).

Le château impose sa silhouette depuis la place. Des murs très épais aux parements de molasse bien appareillée, des fenêtres parcimonieusement réparties et un étage de couronnement à baies crénaux révèlent la fonction première défensive de l'édifice. De plan carré et d'aspect massif, le bâtiment est coiffé d'un chemin de ronde et de tourelles en briques, typologie architecturale dévoilant l'influence de la puissante famille de Challant, originaire du Val d'Aoste (FIG. 3). À l'intérieur, au premier niveau, la chambre dite de l'évêque conserve une cheminée et un plafond peint remarquables remontant aux aménagements d'Aymon de Montfalcon, tandis que l'étage inférieur comporte encore, dans plusieurs chambres, de très intéressantes peintures murales du XV^e siècle.

Devenu siège baillival comme la plupart des châteaux vaudois, le bâtiment fut transformé à de nombreuses reprises. Leurs Excellences de Berne y logeaient et y recevaient (FIG. 4). Des cheminées, des boiseries de hauteur, agrémentèrent peu à peu l'ancien édifice médiéval, sans toutefois en modifier le plan initial. Quelques grandes salles médiévales furent fragmentées, de façon à répondre aux usages et au programme architectural en vigueur dans les châ-

teaux bernois. Les anciens décors épiscopaux furent cachés sous des badigeons, mais l'imposant corridor central assurant la distribution générale des chambres subsista. Seul apport moderne conséquent, un escalier monumental et un vestibule furent construits par l'architecte Gabriel Delagrange en 1788 – 1789 (FIG. 5). Les baillis en profitèrent peu, puisqu'ils durent quitter les lieux en 1798 déjà.

Siège du gouvernement cantonal depuis 1803, le château fit l'objet de plusieurs interventions depuis lors, notamment de 1844 à 1847, époque à laquelle on compléta le décor médiéval par d'intéressants apports de style néogothique. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, le château fut remanié en profondeur avec la volonté de revenir à un état médiéval. Pratiquement tous les apports de l'époque moderne, à l'exception de l'annexe occidentale, disparurent. L'on remit au jour les peintures du corridor, des portes et fenêtres d'inspiration médiévale furent recréées conférant au bâtiment son aspect actuel.

3. Tourelle d'angle en briques de l'époque de Guillaume de Challant.
© RÉMY GINDROZ

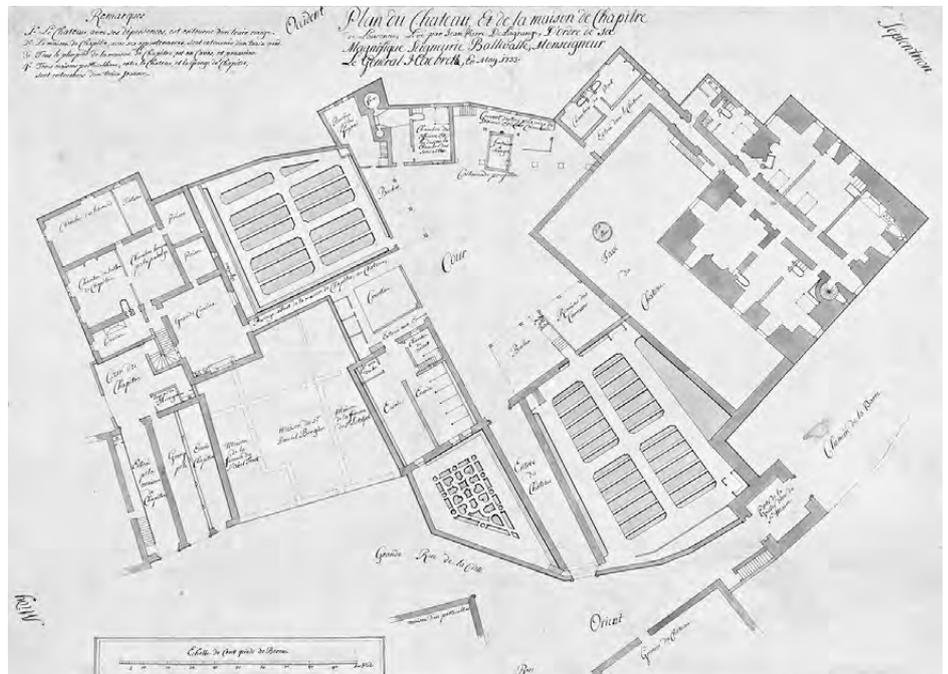
4. Plan du château et de la maison du chapitre de Lausanne, par Jean-Pierre De Lagrange en mai 1733.

© ACV, GC 810 © RÉMY GINDROZ

5. Détail de l'escalier de Gabriel Delagrance, 1788 – 1789.
© RÉMY GINDROZ



3



4

5





1

1. Chambre de l'évêque,
la cheminée de style gothique
flamboyant.

© RÉMY GINDROZ

Les décors peints du château (XV^e – XVI^e siècles)

BRIGITTE PRADERVAND – HISTORIENNE

Contrairement à l'extérieur du château qui conserve son aspect de forteresse, l'intérieur du corps de logis est orné d'aménagements délicats, notamment de peintures médiévales dont certaines viennent d'être remises au jour. La plupart sont liées à l'évêque Aymon de Montfalcon. Auteur de poèmes, amateur d'art, le prélat fut à l'origine de nombreuses commandes, tant dans les domaines de l'architecture, de la sculpture, du vitrail, que de la bibliophilie ou de la peinture.

Les premiers décors qui s'offrent au regard du visiteur se trouvent dans le corridor du rez-de-chaussée. Les peintures, mises au jour en 1911, puis fortement restaurées et complétées par Ernest Correvon, représentent des figures féminines, richement vêtues. Elles illustrent de grands textes appartenant à deux œuvres écrites au XV^e siècle. Au nord, les Douze dames de Rhétorique, d'après l'ouvrage de Georges Chastelain, suscitent la réflexion du visiteur sur l'acquisition de la connaissance et sur l'art de la rhétorique comme un idéal de perfection qui se rapproche du divin. Douze figures s'ordonnent ainsi: *Science, Eloquence, Profundité, Gravité de sens, Vieille Acquisition, Multiforme Richesse, Florie Memoire, Noble Nature* (FIG. 2), *Clere Invencion, Precieuse Possession, Deduccion loable, Glorieuse Achevissance. Adam et Eve* terminent l'énumération. Au sud, le Bréviaire des nobles d'Alain Chartier, décrit les vertus dont doivent faire preuve les seigneurs. *Foy, Loyaucte, Honneur* (FIG. 3), *Droicture, Prouesse, Amour* (fragment de figure reconstitué), *Courtoisie* (fragment de visage reconstitué), *Diligence, Netteté, Largesse* (image perdue), *Sobreste* (Sobriété), *Perseverance* (image perdue). Ces peintures savantes témoignent de l'avènement de la Renaissance en Pays de Vaud, tant dans le monde littéraire que dans celui des arts figuratifs.

On accède ensuite à la salle des décors, l'une des plus ornées du château. Deux campagnes de peintures murales sont le fait de deux évêques successifs, Benoît de Montferrand puis Aymon de

Montfalcon. Dans les ébrasements de la fenêtre principale, des personnages en prière, de noble condition, sans doute des portraits, accompagnent Benoît de Montferrand, bien identifié par ses armoiries (FIG. 4). S'y trouvent également des représentations de Dieu le Père et d'une *Annonciation*. Ces peintures remontent aux années 1476 – 1477. Dans la fenêtre ouest apparaissent saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, saint Antoine et saint Paul ainsi que le Christ en Croix.

Dans une niche, une femme nue, sur un cheval qui s'élance contre le rocher de Fortune, rappelle la devise de l'évêque: *si qua fata sinant* – si les destins le permettent – référence à l'Énéide de Virgile. Les trois autres parois de la salle viennent de révéler des peintures malheureusement endommagées, mais d'un très grand intérêt. Une frise aux armes des Montfalcon et de leurs alliances, comprend des personnages peints avec délicatesse, d'un style proche des décors du couloir (FIG. 5).

Au premier étage, la chambre dite de l'évêque conserve une très belle cheminée et un plafond peint orné de motifs floraux, témoins des aménagements fastueux de la cour du prince-évêque (FIG. 1).

Dans les tourelles, d'intéressants décors héraldiques de l'époque de Guillaume de Challant viennent d'être mis au jour, confirmant ainsi le rôle important de cet évêque dans l'édification du château.

2. Corridor du rez-de-chaussée,
détail de la figure *Noble Nature*.

© RÉMY GINDROZ

3. Corridor du rez-de-chaussée,
détail de la figure de *l'Honneur*.

© RÉMY GINDROZ

4. Salle des décors,
l'évêque Benoît de Montferland
et sa suite en prières.

© RÉMY GINDROZ

5. Salle des décors,
détail d'un des tenants des armoiries.

© RÉMY GINDROZ



2

3 — 4



5





Eugène Jost,
Restauration du Château de Lausanne.
Façade ouest.
Façade au midi, élévation, [1897].
© ACV, S 34

Le château du XIX^e siècle au début du XX^e siècle

CLAIRE HUGUENIN – HISTORIENNE

À la Révolution vaudoise, l'ancienne demeure baillivale devient sous l'appellation de Maison nationale, puis dès 1803 de Maison cantonale, un centre administratif et le siège de l'exécutif.

Par manque de place, tous les services ne peuvent être logés au château et le Conseil d'Etat doit s'installer, dans un premier temps, dans une ancienne bâtisse juchée sur l'enceinte. L'exiguïté des lieux, mais aussi les conditions de confort – spartiates en matière de lumière et de chauffage – constituent autant de problèmes récurrents que les architectes sont appelés à résoudre avec pragmatisme, souvent à moindre coût. Ils sont aussi conduits à opérer des rotations dans l'attribution des locaux en faveur des usagers les plus exigeants. Les caves sont partiellement occupées par des cellules de prisonniers jusqu'en 1811 et par les deux balanciers en fonte servant à frapper monnaie. L'étage de comble, resté ouvert et difficile d'accès, est aménagé en bureaux, dépôt d'archives et atelier du Timbre et il est rendu plus accessible, en 1828–29.

En 1845, Louis Wenger est chargé de restaurer « dans le style de l'époque » la chambre de l'Evêque pour servir de salle d'audience au Conseil d'Etat, un local jusqu'alors fractionné par des galandages et utilisé comme dépôt. Cette intervention compte parmi les premiers essais de reconstitution d'un décor de style gothique, dans le canton. Elle ne fera pas école et jusque dans les années 1880, les travaux sont de nature utilitaire.

En 1892, les autorités font appel à Gaspard André pour étudier la restauration du château et de ses abords. Le projet du Lyonnais ne convainc pas. Après sa mort, l'affaire est confiée à Eugène Jost. Tenant compte des critiques adressées à son prédécesseur, Jost choisit le compromis, cherchant à répondre aux besoins des utilisateurs, aux exigences d'une restauration conçue comme la « restitution de l'édifice en son état primitif », et à trouver un terrain d'entente avec la commission technique chargée de le surveiller, aux vues plus conser-

vatrices et archéologiques. Les travaux touchant à la façade sud et est sont exécutés respectivement en 1898 et 1899–1900, dans un climat de méfiance réciproque et de polémique. Un décret de 1898 prévoyait de poursuivre la campagne de restauration du côté nord puis de s'attacher à l'intérieur. En automne 1899 déjà, le Grand Conseil décide de les suspendre, officiellement en raison de difficultés financières et de l'état jugé satisfaisant du bâtiment. Le résultat obtenu paraît peu défendable à l'aune de la loi sur la conservation des monuments historiques votée en septembre 1898 ; les usagers ne sont pas satisfaits. L'intérieur sera traité entre 1911 et 1926 et son caractère médiéval mis en exergue par la restauration de peintures murales et la création de décors d'inspiration gothique.



1

1. David Alois Schmid (dessin), Caspar Burkhardt (graveur), Das Innere des Schlosses, vers 1830. Les abords immédiats du château au sud.

© MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE

2. Daniel Wegelin, Le château depuis le Bazar vaudois, aquarelle publiée par le Bazar vaudois, vers 1840.

© COLLECTION PRIVÉE

Au premier plan, le mur de 1828 – 1829 soutenant le grand verger.

Sur le mur d'enceinte, les bâtisses démolies en 1845.

Les abords du château

CLAIRE HUGUENIN – HISTORIENNE

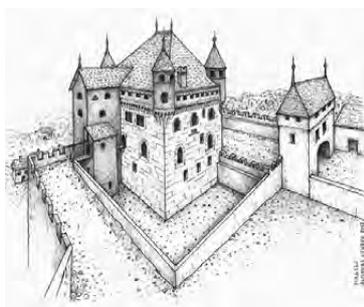
Loin d'être homogènes, les abords du château présentent toujours deux physionomies distinctes, héritées de leur passé.

Englobée dans le tissu urbain, la zone sud-est se décline en cours, jardins, terrasses, rues, murs de soutènement et palissades. Son aspect ne diffère guère, à l'aube du XIX^e siècle, de celui figuré sur le plan de 1733. Dès 1803, cet espace est circonscrit par de nouveaux bâtiments qui confirment la Cité dans sa fonction de siège du pouvoir et de l'autorité, dont le Grand Conseil et le Tribunal d'appel. Celui-ci n'en est pas pour autant amélioré et Henri Perregaux en déplore en 1815 l'état de délabrement (FIG. 1). Vingt ans plus tard, l'Etat prend les premières mesures, en supprimant les jardins puis en lançant un concours pour l'arrangement de l'ensemble. Sans succès. Louis Wenger livre un projet en 1837, dont une version très simplifiée ne sera mise en œuvre qu'en 1845 : la zone est subdivisée en terrasse et place, reliées par un escalier. Dans la partie haute, la destruction des bâtisses juchées sur l'enceinte permet l'édification d'un mur de terrasse rectiligne. En bas, le terrain est abaissé afin de mettre en évidence en particulier le château. Dès 1890, la place inférieure est agrandie par de nouvelles démolitions puis elle est, à nouveau, abaissée de deux mètres (Louis Bezencenet et Alexandre Girardet). Elle rejoint ainsi le niveau des anciens fossés et celui de ses voies d'accès (rue de la Barre, rue Cité-Derrière). Un escalier majestueux, avec palier intermédiaire accueillant d'étroits jardins, est établi.

La zone nord-ouest, hors de l'enceinte médiévale, est vierge de construction. Elle accueille selon les sources une « prairie », des « plantages », puis un « verger ». Du grand projet d'aménagement formulé en 1825 par Adrien Pichard ne seront réalisés que des murs de soutènement et la création d'un jardin-terrasse au droit de la façade nord du château en 1828 – 1829 (FIG. 2). Une autre tentative de transformer la zone en jardin d'agrément ne connaîtra pas plus de succès et la nature n'y est, aujourd'hui encore, que peu domestiquée.



2



1. Vue de Lausanne
par Matthäus Merian, 1642.

© MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE

2. Restitution du château
à la fin de sa construction,
vu du sud-ouest

© TERA SÄRL

2

Les données archéologiques : aspect d'origine et évolution du château

MARIE-PAULE GUEX – ARCHÉOLOGUE, BUREAU TERA SÄRL, SION

Le château Saint-Maire, construit entre 1397 et 1431, est une résidence épiscopale bâtie comme maison-forte. Il s'élève sur le point le plus haut de l'éperon de la Cité. Protégé par deux fossés (à l'ouest et au sud) et un talus abrupt (au nord), l'édifice était gardé par une enceinte, plusieurs portails et deux ponts-levis. Un terre-plein à créneaux (à l'ouest), un chemin de ronde sur mâchicoulis et des tourelles d'angle complétaient le dispositif de défense (FIG. 1-2).

Résidence d'un dirigeant religieux et politique, le bâtiment comprenait des salles d'audience et de réception (avec cuisine) au rez-de-chaussée et des pièces à caractère privé à l'étage. Un équipement sanitaire (latrines et salle de bain) occupait les deux étages supérieurs d'une tour-annexe en briques édifée dans le fossé et adossée à la façade ouest du château (FIG. 3-5).

L'édifice, par sa fonction de maison-forte, a servi de prison dès l'origine. Les étages inférieurs de la tour renfermaient des geôles et des cachots.

Le sous-sol du château est composé de deux grandes caves voûtées, accessibles depuis la rue de la Barre (à l'est). Un puits excavé dans le rocher au niveau de la cave sud assurait l'approvisionnement en eau potable. Un escalier en vis, compris dans l'épaisseur de la façade orientale, reliait ce sous-sol aux étages jusqu'au chemin de ronde.

Dès les premières occupations, l'intérieur du château a été modifié au gré de chaque résident. Ces transformations répondaient à des préoccupations pratiques ou décoratives (peintures murales).

Lors de la période bernoise, le rez-de-chaussée est affecté à des fonctions administratives ; les grandes salles sont divisées à maintes reprises par des parois de refend. Au milieu du XVII^e siècle, des cachots sont ajoutés dans le sous-sol de l'annexe. L'accès à ces prisons est transféré au pied de la façade nord de la tour, où il est fortifié d'une douve et d'une herse. Au début du XVIII^e siècle, de nou-

velles latrines sont établies contre la façade ouest des précédentes. En 1758, elles sont agrandies et leur façade occidentale est dotée de fenêtres encadrées de colonnettes : la loggia actuelle (FIG. 4). La dernière transformation d'époque bernoise est l'escalier monumental, en 1788-1789. Cette construction remplace l'ancienne entrée via les deux ponts-levis, et permet une circulation verticale directe du sous-sol à l'étage.

En 1798, le château passe en mains vaudoises et sa fonction devient exclusivement administrative. Dans la cave nord, un balancier frappant monnaie est installé en 1803 et un second en 1811 (FIG. 6). Ceux-ci ont été démontés et leurs fondations remblayées dès 1825, lorsque le canton de Vaud rejoint le concordat pour l'uniformisation de la monnaie. Dans les années 1840, le fossé sud est comblé, tandis que sont construits l'actuel mur de terrasse ouest et la volée supérieure de l'escalier de l'esplanade. La volée inférieure a été ajoutée lorsque la place du Château a été abaissée de 2 mètres entre 1895 et 1898.

3. Le château Saint-Maire et les annexes ouest avant travaux.

© RÉMY GINDROZ

4. Annexe des latrines du XV^e siècle (en briques) et du XVIII^e siècle (en pierre taillée) avec la loggia actuelle, avant travaux.

© RÉMY GINDROZ

5. Sous-sol de l'annexe occidentale après la construction de l'escalier de 1788-89 (vue en direction du nord).

A gauche : la paroi de briques du terre-plein défensif. En haut au premier plan : l'arche ajoutée tardivement pour soutenir un des ponts d'accès à l'entrée.

© RÉMY GINDROZ

6. Les balanciers monétaires lors de leur découverte en 2015. Devant, le balancier de 1803. Au fond, celui de 1811.

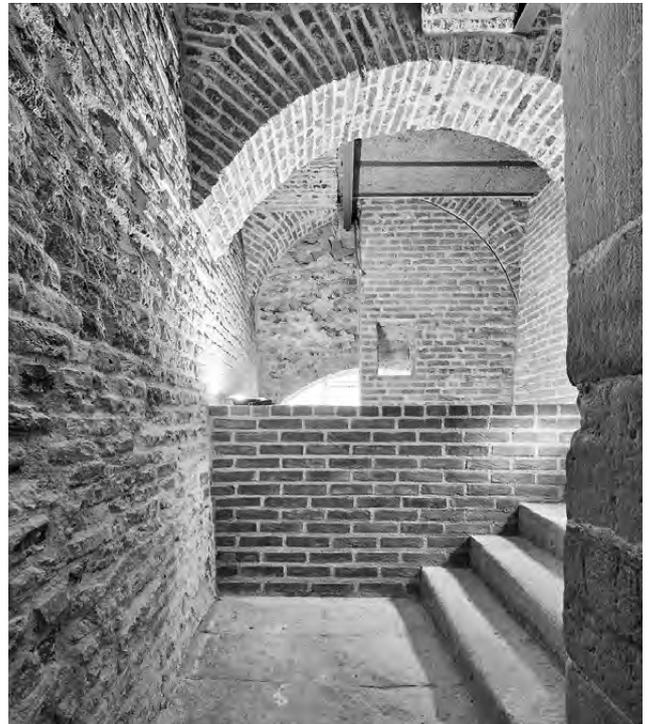
© RÉMY GINDROZ



3



4



5



6

CHRONOLOGIE

1979

Etudes liées à un projet de restauration de l'enveloppe de l'édifice. L'incertitude liée au type d'opération à effectuer fait échouer ce projet. A la suite de cet échec, la crise récurrente des finances publiques a régulièrement ajourné les tentatives de restauration du monument.

2008

La commission de gestion du Grand Conseil dépose un postulat destiné à exiger du Conseil d'Etat une réponse sur ses objectifs de conservation-restauration du château cantonal Saint-Maire.

Le Conseil d'Etat répond au Grand Conseil par l'intermédiaire d'un rapport présenté devant une commission parlementaire acceptant l'idée de lancer un bilan de santé du monument.

2009

Le Conseil d'Etat octroie un crédit d'étude d'un montant de CHF 50 000.- en vue de faire établir un pré-bilan de santé du monument.

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique pilote une commission de planification destinée à déterminer les affectations futures de l'édifice.

La commission confirme l'affectation générale du monument comme siège prioritaire dédié au gouvernement cantonal.

Etablissement du programme des besoins du Conseil d'Etat, de la chancellerie, de la cheffe du DIS et de son secrétariat général. La commission de planification souhaite améliorer les circulations verticales dans l'édifice par la mise en place d'un ascenseur.

JUIN 2010

Le Conseil d'Etat accepte le rapport du pré-bilan de santé du monument et donne son orientation sur la suite des études et des travaux.

AVRIL 2011

Lancement d'un appel d'offre public en procédure ouverte en vue de désigner un groupe pluridisciplinaire chargé de la maîtrise du projet.

NOVEMBRE 2011

Obtention du crédit d'étude par le Grand Conseil.

JANVIER 2015

Obtention du permis de construire.

MAI 2015

Obtention du crédit d'ouvrage par le Grand Conseil.

JUIN 2015

Délocalisation provisoire des utilisateurs.

JUILLET 2015

Début du chantier.

AUTOMNE 2015

Pose de la première pierre.

14 AVRIL 2018

Inauguration officielle.

FIN AVRIL 2018

Retour des utilisateurs au château Saint-Maire.

ENTREPRISES

DÉSAMIANTAGE

PERRIN FRÈRES SA GLAND

SONDAGES MAÇONNERIE

DÉNÉRIAZ SA LAUSANNE

INSPECTION CAMÉRA

ISS FACILITY SERVICES SA
CORCELLES-CORMONDRÈCHE

MAÇONNERIE

ADV / CAMANDONA CRISSIER

DESAX SA ECUBLENS

FORAGE TRÉMIE ASCENSEUR

DENTAN FRÈRES SA LAUSANNE

ECHAFAUDAGES

VON RO SA CAROUGE

CHARPENTE BOIS

ATELIER VOLET SA SAINT-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

PRÉSERVATION BOIS

PARAXYL SÄRL ECHANDENS

TAILLE DE PIERRE

AUSSENAC SÄRL PAMPIGNY

MENUISERIES EXTÉRIEURES

HOLZMANUFAKTUR AG HUNZENSCHWIL

FERBLANTERIE – COUVERTURE

BORIO SA LAUSANNE

TRAITEMENT HUMIDITÉ

HUMI-STOP SÄRL LA CHAUX-DE-FONDS

STORES EN TOILE

KÄSTLI AG BELP

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

CAUDERAY SA LAUSANNE

CANAUX – BOÎTES DE SOL

TEMSA SA ROMANEL-SUR-MORGES

LUSTRERIE

LUXED LIESTAL

LUCE-MS SA VALBROYE

ERCO LIGHTING SA ROSSENS

VB LIGHTING AG ZÜRICH

MCR

TECHBAT LUGRIN ECHALLENS

SAUTER BUILDING CONTROL SA RENENS

SYSTÈME DE SÉCURITÉ

APROTEC SA CAROUGE

ÉCLAIRAGE DE SECOURS

ARMELEC SÄRL PENTHALAZ

MULTIMEDIA

AUDITECH SA VEVEY

INSTALLATIONS CHAUFFAGE

VON AUW SA PRÉVERENGES

INSTALLATIONS VENTILATION

ALVAZZI SA LAUSANNE

CONDUIT DE FUMÉE

GAZNOX SA VILLARS-STE-CROIX

INSTALLATIONS SANITAIRES

PASCHE SANITAIRE SA NOVILLE

AGENCEMENT BAR

GINOX SA CHAILLY-MONTEUX

ASCENSEUR

ASCENSEUR MENÉTREY SA ROMONT

DISPOSITIF DE LEVAGE

BACO SA VILLARS-STE-CROIX

OUVRAGES MÉTALLIQUES

AXIAL CRÉATION SA FOREL

METAL-SYSTEM ECHANDENS

OUVRAGES MÉTALLIQUES HISTORIQUES

GAM LA SARRAZ

MENUISERIES

ANDRÉ SA YENS

MENUISERIES HISTORIQUES

ART & BOIS CRÉATION SAINT-GEORGE

STYLIGNER SÄRL MARACON

CLOISONS VITRÉES

SCHWAB AG BERN

CHAPES ET TERRAZZO

WEISS + APPETITO SA ECUBLENS

PLANCHERS – PARQUETS

W. TISCH & REYMOND SA LAUSANNE

FUMISTE

PISL'AIR ÉNERGIE SÄRL NYON

PLÂTRERIE – PEINTURE

CHARLES AUER SÄRL GRANGES-MARNAND

CONSERVATEUR – RESTAURATEUR

ATELIER SAINT-DISMAS LULLY

RESTAURATION TAPISSERIE

HÉLÈNE DUBUIS SION

RESTAURATION VITRAUX

PASCAL MORET CUGY

TENTURES MURALES

CHARLES-ÉMILE MOINAT & FILS ROLLE

NETTOYAGE

PROTRAVAIL RENENS

TRANSPORTS

ISA TRANSPORT SÄRL MONTREUX

MÂT EN CARBONE

LUTHI ET FILS SA CRANS-PRÈS-CÉLIGNY

PANNEAU DE CHANTIER

IMAGES3 SA LAUSANNE

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

DENOGENT SA PRANGINS

DANIEL JORDAN CORCELLES-LE-JORAT

MOBILIER

TEO JAKOB SA GENÈVE-CAROUGE

WOHNSHOP LAUSANNE

TEXTILES

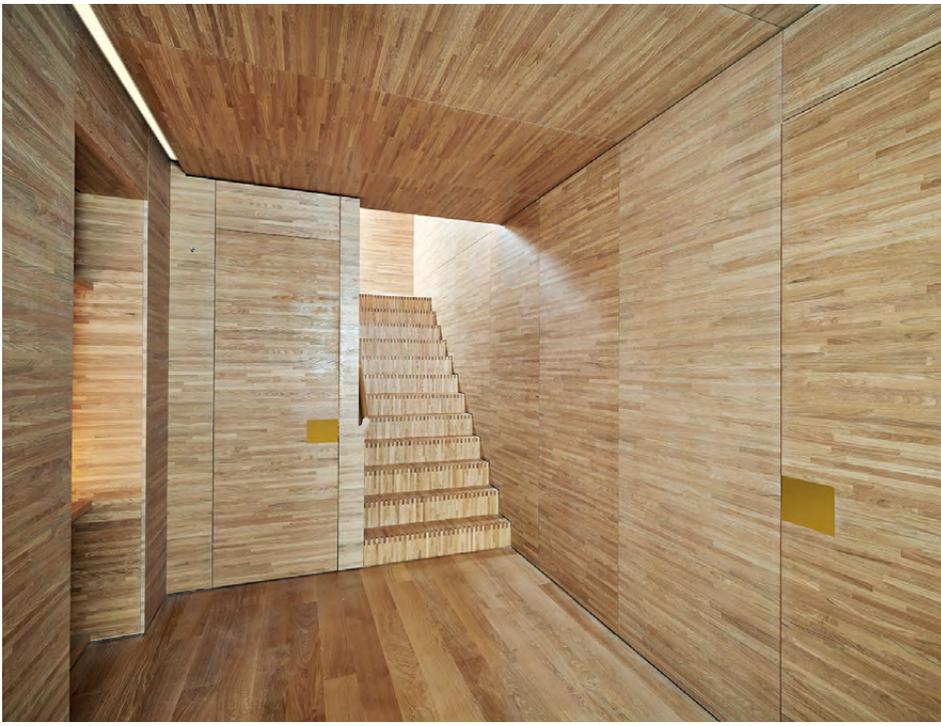
CARLO MANIN LAUSANNE

SIGNALÉTIQUE

LES ATELIERS DU NORD LAUSANNE







COMMISSION DE PROJET

PHILIPPE PONT
PRÉSIDENT, CHEF DE SERVICE SIPAL
VINCENT GRANDJEAN
CHANCELIER, VICE-PRÉSIDENT
JEAN-FRANÇOIS CROSET
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, DIS
LAURENT CHENU
CONSERVATEUR CANTONAL, SIPAL
NICOLE POUSAZ
ARCHÉOLOGUE CANTONALE, SIPAL
BERNARD ZUMTHOR
EXPERT FÉDÉRAL
DENIS DE TECHTERMANN
ANCIEN PRÉSIDENT PATRIMOINE SUISSE,
SECTION VD
BERNARD VERDON
CHEF DE PROJET, SIPAL

MANDATAIRES

CMC COMMUNAUTÉ DES MANDATAIRES
DU CHÂTEAU
ARCHITECTES
BUREAU AMSLER LAUSANNE
ATELIER GLATZ & DELACHAUX NYON
MONDADA FRIGERIO DUPRAZ LAUSANNE
CHEFS DE PROJET
THOMAS GAYRAUD
FABRICE PASSAPLAN
INGÉNIEUR CIVIL
AIC INGÉNIEURS CONSEILS SA LAUSANNE
INGÉNIEUR BOIS
MARC JEANNET MOIRY
INGÉNIEUR CHAUFFAGE-VENTILATION
OLIVIER ZAHN & ASSOCIÉS SÀRL CRISSIER
INGÉNIEUR SANITAIRE
H. SCHUMACHER CONSEILS SA SAVIGNY
INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ
THORSEN SÀRL AUBONNE
ARCHÉOLOGUE
TERA SÀRL SION

MANDATAIRES SPÉCIALISÉS

HISTORIENS (NES)
BRIGITTE PRADERVAND OLLON
CLAIRE HUGUENIN RENENS
BRUNO CORTHÉSY LAUSANNE
ALEXANDRE PAHUD ORBE
CONCEPTEUR LUMIÈRE
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE LAUSANNE
RELEVÉ ANALYSE
ARCHÉOTECH SA ÉPALINGES
ÉTUDE GÉOLOGIQUE
GEOTEST SA LE MONT-SUR-LAUSANNE
SPÉCIALISTE ENDUITS ET MAÇONNERIES
ROGER SIMOND TANNAY
GTG COMMUNAUTÉ D'INGÉNIEURS SION
SPÉCIALISTE AMIANTE
HSE CONSEILS SÀRL LAUSANNE
SPÉCIALISTE PIERRE
ATELIER LITHOS LAUSANNE
SPÉCIALISTE CONSERVATION
CSC SÀRL FRIBOURG
EXPERTISE DENDROCHRONOLOGIQUE
LABORATOIRE ROMAND
DE DENDROCHRONOLOGIE CUDREFIN

SPÉCIALISTE MENUISERIE

ARTEMOS PULLY
SPÉCIALISTE ASCENSEUR
ASCKA ASCENSEUR CONSEIL SÀRL LE MONT
EXPERTISE VITRAUX
VITROCENTRE ROMONT
INGÉNIEUR ACOUSTIQUE
ECOACOUSTIQUE SA LAUSANNE
INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ
ETIC SA PRÉVERENGES
EXPERTISE AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ALAIN DESSARPS LAUSANNE
ORNITHOLOGIE
LIONEL MAUMARY LAUSANNE
PHOTOGRAPHES
RÉMY GINDROZ LA CROIX (LUTRY)
FRANÇOIS BERTIN LA CONVERSION
IMPRESSION DÉCORS
LUCA DELACHAUX LAUSANNE
GÉOMÈTRES
RENAUD BURNAND LAUSANNE
RESO VAUD SÀRL PRILLY
ŒUVRE D'ART
ARIANE EPARS CULLY

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

graphisme hersperger.bolliger — impression PCL Presses Centrales SA — photographie Rémy Gindroz

COÛTS DE L'OPÉRATION

INDICE OFS OCTOBRE 2012: 137.1 (BASE 1998)
SELON DÉCOMPTÉ FINAL DU 31.12.2018

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	Travaux préparatoires	3 014 000	13.1
2	Bâtiment	15 273 000	66.5
3	Equipements d'exploitation	1 391 000	6.0
4	Aménagements extérieurs	957 000	4.2
5	Frais secondaires	1 504 000	6.6
9	Ameublement et décoration	828 000	3.6
COÛT TOTAL DES TRAVAUX TTC		22 967 000	100.00

COÛT PAR PARTIES

Crédit d'étude	2 255 000
Conservation du monument	16 254 600
Amélioration de l'exploitation	3 305 400
Valorisation du monument et de l'exploitation	1 152 000
TOTAL	22 967 000

RATIOS

CHÂTEAU CANTONAL SAINT-MAIRE — LAUSANNE

BÂTIMENT

SP	Surface de plancher	m ²	3774
SUP	Surface utile principale	m ²	1537
	Nombre de places de travail	places	30
	Ratio SUP/SP		0.41
	Ratio SP/place (Orgaterr 27.1 m ²)	m ² /place	125.80
	Ratio SUP/place (Orgaterr 16.7 m ²)	m ² /place	51.24
VB	Volume bâti SIA 416	m ³	17 367
Coût par m² (SP)	CFC 2-3	CHF/m ²	4614.00
	CFC 1-9	CHF/m ²	6086.00
Coût par m³ (VB)	CFC 2-3	CHF/m ³	1003.00
	CFC 1-9	CHF/m ³	1322.00

TYPE D'INTERVENTION

RÉNOVATION GÉNÉRALE
ET MISE EN VALEUR DU CHÂTEAU.
AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE
DE RÉUNION DANS LE COMBLE.

ÉTIQUETTE ÉNERGIE CALCULÉE MESURÉE

A	[]	[]
B	[x]	[]
C	[]	[]
D	[]	[]
E	[]	[]
F	[]	[]
G	[]	[]